



Conseil municipal 2022 : compte-rendu du 28 juin 2022

CHÉCY

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit juin à 20 heures 00 minute.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Jean-Vincent VALLIES, le Maire.

Présents : Mme GLOMERON, M. SCHMID, M. LAVENU, Mme LANGUILLE, M. GROBOL, M. LECOINTRE, Mme COLLADANT (arrivée à 20h47), M. NGUYEN-DUC, M. ROSSIGNOL, M. MOREAU, Mme AFRASS, M. BERTRAND, Mme BONNEFOY, M. LECLERCQ, Mme CLEMENT, Mme BANEGE, Mme GAUCHET, Mme VOISIN, M. FLEURY, Mme CHARDERON (arrivée à 21h).

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme LAURENT ayant donné pouvoir à M. MOREAU
Mme COLLADANT ayant donné pouvoir à M. LAVENU
Mme LOUVEL ayant donné pouvoir à Mme BONNEFOY
Mme BAULINET ayant donné pouvoir à Mme GLOMERON
Mme PELLE-PRINTANIER ayant donné pouvoir à Mme AFRASS
M. DROUIN ayant donné pouvoir à M. NGUYEN DUC
Mme CHARDERON ayant donné pouvoir à Mme BANEGE
M. DAFRANE ayant donné pouvoir à M. GROBOL

Absent :

M. CHALAYE

Formant la majorité des membres en exercice, Madame BANEGE a été désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du 24 mai 2022

Aucune observation n'ayant été formulée, le procès-verbal du 24 mai 2022 est **adopté à l'unanimité**.

I. FINANCES – VIE ÉCONOMIQUE – RESSOURCES HUMAINES - EMPLOI – FORMATION - EUROPE

Finances

1 Approbation du compte de gestion 2021

Le conseil municipal **à l'unanimité** statue sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire, pour le budget principal de la commune, sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les deux sections budgétaires du budget principal, sur la comptabilité des valeurs inactives. Il approuve **à l'unanimité** le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par Mr Le Trésorier de la ville de Chécý, visé et certifié par l'ordonnateur qui atteste que le montant des titres à recouvrer et mandats est conforme aux écritures de la comptabilité administratives et n'appelle ni observations, ni réserves et le résultat des deux sections budgétaires tant pour le budget principal de la commune.

2 Approbation du compte de gestion 2021 du budget annexe « Exploitation de l'Espace George Sand »

Le conseil municipal **à l'unanimité** statue sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire, pour le budget annexe « Exploitation de l'Espace George SAND », sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les deux sections budgétaires du budget annexe, sur la comptabilité des valeurs inactives. Il approuve **à l'unanimité** le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par Mr Le Trésorier de la ville de Chécý, visé et certifié par l'ordonnateur qui atteste que le montant des titres à recouvrer et mandats est conforme aux écritures de la comptabilité administratives et n'appelle ni observations, ni réserves, et le résultat des deux sections budgétaires pour le budget annexe « Exploitation de l'Espace George Sand ».

3 Approbation du compte administratif 2021

Le conseil municipal **à l'unanimité** approuve le compte administratif pour l'exercice 2021.

4 Approbation du compte administratif 2021 du budget annexe « Exploitation de l'Espace George Sand »

Le conseil municipal **à l'unanimité** approuve le compte administratif pour l'exercice 2021.

5 Affectation du résultat 2021

Le conseil municipal **à l'unanimité** approuve l'affectation de résultat de la gestion 2021 tes que présentée.

6 Affectation du résultat 2021 du budget annexe « Exploitation de l'Espace George Sand »

Le conseil municipal **à l'unanimité** approuve l'affectation de résultat de la gestion 2021 tes que présentée.

7 Budget supplémentaire 2022 – budget principal

Le conseil municipal **à l'unanimité** approuve le budget supplémentaire du budget principal pour l'exercice 2022 tel présenté.

8 GARANTIE EMPRUNT - SCCV CHECY Les Jardins de Grainloup

Le conseil municipal **à l'unanimité** accorde sa garantie communale pour le prêt dont les caractéristiques et modalités sont décrites.

9 Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association « Passerelle 45 »

Le conseil municipal **à l'unanimité** approuve le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 500€ au profit de l'association « passerelle 45 » et précise que les fonds sont destinés à l'organisation de la manifestation du vingtième anniversaire de l'association.

10 Mutualisation des achats - Ajout d'une famille d'achat à la convention de groupement de commandes pluriannuelle passée entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la Métropole.

Le conseil municipal **à l'unanimité** approuve l'ajout de la famille d'achat « Formation Hygiène et Sécurité » à la convention de groupement de commandes passée entre Orléans Métropole, le C.C.A.S. d'Orléans et les communes de la Métropole.

11 Construction de la médiathèque / MDA : revalorisation de la prime de concours restreint de maîtrise d'œuvre

Le conseil municipal **à l'unanimité** modifie le montant de la prime versée à **24 000 € TTC** pour chacun des trois participants au concours ayant remis une offre dans les conditions prévues dans le règlement au concours.

12 Convention de groupement de commande entre 7 communes relative à une consultation de marché de transport pour les trajets piscines

Le conseil municipal **à l'unanimité** approuve la convention fixant les modalités de fonctionnement du groupement de commandes à passer entre la Ville de Chécy et les communes de Boigny-sur-Bionne, Bou, Chécy, Combleux, Mardié, Marigny-les-Usages, et la Communauté de Communes de la Forêt et qui prendra à la fin de l'année scolaire 2022-2023 (selon calendrier de l'académie Orléans-Tours).

Ressources humaines

13 Modification du tableau des effectifs

Le conseil municipal **à l'unanimité** approuve les modifications apportées au tableau des emplois de la ville (permanents et non permanents) présentées, autorise le Maire de recruter sur les emplois ouverts et de signer toutes les pièces nécessaires au recrutement et inscrit les crédits nécessaires au budget de la ville (chapitre 012).

14 Renouvellement de la mise à disposition du personnel du SIGMA à la ville de Chécy (secrétariat REP)

Le Conseil municipal **à l'unanimité** autorise le renouvellement de la convention de coopération entre le SIGMA et la ville de Chécy pour le secrétariat du Relais Petite Enfance pour 3 ans à compter du 1^{er} septembre 2022.

Administration générale

15 Détermination du nombre d'adjoint et du rang du nouvel adjoint au maire suite à la démission du 2^{ème} adjoint au maire

Le conseil municipal **à l'unanimité** approuve le maintien du nombre d'adjoints (8) conformément à la délibération n°2020.05.036 du 25 mai 2020, approuve le rang qu'occupera le nouvel adjoint, soit le dernier rang dans l'ordre des adjoints, chacun des adjoints passant au rang supérieur et approuve l'élection d'un nouvel adjoint au Maire par vote au scrutin secret et à la majorité absolue.

16 Election nouvel adjoint

Monsieur Eric LECOINTRE est élu **à la majorité** avec 24 voix pour et 3 bulletins blancs.

17 Indemnité de fonction nouvel adjoint

Le Conseil municipal **à la majorité** approuve la perception par le nouvel adjoint d'un montant d'indemnité brute mensuelle de 827,47 € représentant un taux de 21,27 % de l'indice terminal de la fonction publique. Les indemnités attribuées aux autres élus rémunérés étant inchangées. Il inscrit les crédits nécessaires au budget communal au chapitre 65 – compte 6531.

18 Commission d'appel d'offres – remplacement d'un membre démissionnaire

Le conseil municipal **à l'unanimité** approuve la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres tels que présentés.

19 Désignation représentant de la ville au SIGEA

Le conseil municipal **à l'unanimité** a élu Madame Suzie GAUCHET en tant que représentant suppléant de la ville de Chécy au sein du SIGEA.

20 Désignation d'un élu pour siéger au sein de la commission métropolitaine d'accessibilité

Le conseil municipal **à l'unanimité** approuve la désignation de Madame Anita COLLADANT comme représentant de la Ville de Chécy pour siéger au sein de la commission métropolitaine d'accessibilité.

II. CULTURE – VILLE INCLUSIVE

21 Mise à disposition gratuite salle EGS pour le collège 31.05.22

Le conseil municipal **à l'unanimité** approuve la mise à disposition gratuite le 31 mai 2022 de l'Espace George Sand au collège Pierre Mendès-France de Chécy.

22 Tarifs des spectacles de la programmation culturelle 2022.2023

Le conseil municipal **à la majorité** fixe les tarifs des spectacles de la saison 2022-2023 tels qu'exposés ci-dessus et joints en annexe.

III. CENTRE VILLE – TOURISME - ESPACE PUBLIC – URBANISME – BATIMENTS – TRANSITION ECOLOGIQUE

Aménagement

23 CRAC GRAINLOUP

Le conseil municipal **à l'unanimité** prend acte du compte-rendu annuel à la Collectivité de l'Écoquartier des Hauts de Grainloup au titre de l'année 2021 présenté par l'aménageur.

Urbanisme

24 ALIENATION FONCIERE – Avenue de Gien

Le conseil municipal **à l'unanimité** décide d'aliéner à la société BC NEOXIMO, 1 Rue des Promenades – 59110 LA MADELEINE, la parcelle cadastrée ZI 226 pour une superficie de 131m² au prix de 10 000.00 €^{HT}.

25 ALIENATION FONCIERE – Allée du Cigoïn

Le conseil municipal **à l'unanimité** décide d'aliéner à la société France LOIRE, 3 Rue de Bourgogne – 45000 ORLEANS, la parcelle cadastrée ZX 231 pour une superficie de 836 m², pour 1€ symbolique, dispensé de paiement et note que la différence de prix entre l'estimation et l'aliénation correspond à la participation de la commune au titre de la réalisation de logements sociaux.

26 ACQUISITION FONCIERE – Le pont Tournant

Le conseil municipal **à l'unanimité** décide d'acquérir de Madame DEFOSSE Gisèle née MOULLE domiciliée 41 Rue du Tranois - 02000 AULNOIS SOUS LAON, la parcelle ZV 96 pour une superficie de 4196m² au prix de 2 200.00€.

IV. PETITE ENFANCE – VIE SCOLAIRE – ANIMATION

27 Tarifs Espace Jeunesse

Le conseil municipal **à l'unanimité** adopte les tarifs de l'Espace Jeunesse qui s'appliqueront au 1^{er} septembre 2022, pour l'année scolaire 2022-2023, tels qu'exposés.

28 Avenant convention 2022-2023 CHECY MARDIE

Le conseil municipal **à l'unanimité** approuve l'avenant à la convention d'accueil des enfants de Mardié.

29 Modification de l'intitulé des actions – Régie Espace Jeunesse

Le conseil municipal **à l'unanimité** approuve la modification de la délibération n°2015.11.134 du 23 novembre 2015 portant création de la régie de recettes « jeunesse », pour ce qui concerne les intitulés.

30 Convention de partenariat pour l'organisation de la 5ème rencontre professionnelle des assistants maternels


Le conseil municipal **à l'unanimité** approuve la signature de la convention relative à cette rencontre, tel qu'annexée à la délibération.

Il est rendu compte au conseil municipal de l'adoption de trois décisions par le Maire.

La séance est levée à 23h40.



Le Maire,


Jean-Vincent VALLIES